

Poitiers, le 9 juillet 2026

**MISE EN ŒUVRE DU PLAN ORSEC DÉPARTEMENTAL – DISPOSITION SPÉCIFIQUE
GESTION SANITAIRE DES VAGUES DE CHALEUR DANS LE DÉPARTEMENT DE LA VIENNE**

DÉCLENCHEMENT DU NIVEAU 4 « ALERTE CANICULE EXTRÊME »

Vu la carte de vigilance et le bulletin de suivi vigilance départemental diffusée par Météo-France le jeudi 9 juillet 2026 plaçant le département de la Vienne en vigilance rouge canicule à compter du vendredi 10 juillet 2026 à 12h00 ;

Vu les seuils départementaux des IBM (indicateurs biométéorologiques) correspondant aux moyennes glissantes sur trois jours consécutifs des températures minimales (IBM min) et maximales (IBM max) et dont les valeurs définies sont respectivement 19° et 35° pour le département de la Vienne ;

Vu les IBM diffusés le jeudi 9 juillet 2026 par Météo-France pour la période du 8 juillet au 14 juillet 2026 ;

Département	Seuils	Param	8 juillet (J-1)		9 juillet (J)		10 juillet (J+1)		11 juillet (J+2)		12 juillet (J+3)		13 juillet (J+4)		14 juillet (J+5)	
VIENNE (86)	19/35	IBM Min / IBM max	19,2	37	20	37	21,4	37,8	23	36,8	22,4	35,2	21,4	33	21,3	30,9

Sur proposition conjointe de :

- Madame la directrice de cabinet
- Monsieur le directeur de la délégation départementale de l'ARS,

Il est décidé par le préfet de la Vienne du déclenchement du niveau 4 « alerte canicule extrême » du plan ORSEC départemental – disposition spécifique gestion sanitaire des vagues de chaleur à compter du :

Vendredi 10 juillet 2026 à 12h00

le préfet de la Vienne



Charles GIUSTI